



20
20

GUIDE DES DECHETS

Comment bien trier et
réduire sa production
de déchets



COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS ?

Chacun dispose de nombreux leviers pour réduire sa production de déchets. Quelques exemples :



COMPOSTER : MOINS DE DÉCHETS ET UN FORMIDABLE ENGRAIS

1. Procurez-vous un bac à compost

Le Smictom propose des tarifs spéciaux aux usagers. Pour en bénéficier, présentez-vous au Smictom aux horaires d'ouverture avec un chéquier, ou consultez le site web smictomdesaverne.fr et laissez-vous guider.

2. Commencez votre compost

Vous pourrez y mettre vos biodéchets (restes de cuisine, déchets verts...) en suivant quelques règles simples. Nos ambassadeurs peuvent venir vous conseiller, contactez-les : 03 88 02 21 80 / smictom@smictomdesaverne.fr

Modèle 320 litres

Bois : mélèze
Dimensions (L x l x h) :
80 x 80 x 70 cm

25 €



Modèle 600 litres

Bois : mélèze
Dimensions (L x l x h) :
120 x 80 x 95 cm

35 €



DONNER OU RÉPARER, POUR NE PAS JETER

Vous pouvez désormais **donner les objets qui peuvent encore servir dans les « Recycleries »** (bennes Emmaüs) mises en place en déchèterie.

Pour les objets qui ne fonctionnent plus, pensez également réparation. **Des « Repair Cafés » sont organisés tout au long de l'année** et vous permettent de rencontrer des experts, bricoleurs ou couturiers bénévoles qui pourront vous donner un coup de pouce.



Jeter ? Pas question !

Calendrier des Repair Cafés 2020

- ✓ 11 janvier • NEUWILLER-LÈS-SAVERNE (Foyer Bosco, rue du Gué)
- ✓ 8 février • BOUXWILLER (Centre Culturel, 5 place du Château)
- ✓ 7 mars • MARMOUTIER (Salle multi-fonction, chemin Schlossgarten)
- ✓ 4 avril • INGWILLER (Salle de la Gare)
- ✓ 16 mai • DETTWILLER (Salle Socio-éducative, rue de l'Église)
- ✓ 27 juin • SAVERNE (Centre Socio-culturel, 3D rue du Moulin)
- ✓ 5 septembre • MONSWILLER (Salle Carmin, 7 Grand-rue)
- ✓ 10 octobre • STEINBOURG (Foyer Communal, place du G^{al} de Gaulle)
- ✓ 14 novembre • SAVERNE (Centre Socio-culturel, 3D rue du Moulin)
- ✓ Pas de Repair Café en décembre



VOUS SOUHAITEZ ALLER PLUS LOIN ET VOUS ENGAGER POUR L'ENVIRONNEMENT ?

Citoyens, associations, collectivités, commerçants... Rejoignez le dynamique Réseau zéro déchet et jardin naturel de la région de Saverne pour contribuer à faire avancer les actions Zéro déchet sur le territoire !

Plus d'infos :

Réseau Zéro Déchet de la Région de Saverne
reseauzerodechet@gmail.com

Associations :

Le Smictom et Éco-Manifestations Alsace peuvent vous aider à **créer des événements respectueux de l'environnement**.
Contactez le Smictom pour plus d'infos.

CALENDRIER DE COLLECTE 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Altenheim					
Bischholtz					
Bosselshausen					
Bouxwiller					
Buswiller					
Dettwiller/Rosenwiller					
Dimbsthal					
Dossenheim-sur-Zinsel					
Eckartswiller					
Erckartswiller					
Ernolsheim-lès-Saverne					
Eschbourg/Graufthal/Oberhof					
Friedolsheim					
Frohmuhl					
Furchhausen					
Gottenhouse					
Gottesheim					
Griesbach-le-Bastberg					
Haegen					
Hattmatt					
Hengwiller					
Hinsbourg					
Imbsheim					
Ingwiller					
Jettswiller					
Kirrwiller					
Kleingœft					
Knoersheim					
La Petite Pierre					
Landersheim					
Lichtenberg					
Littenheim					
Lochwiller					
Lohr					
Lupstein					
Maennolsheim					
Marmoutier					
Menchhoffen					
Monswiller					
Mulhausen					

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Neuwiller-lès-Saverne					
Niedersoultzbach					
Obermodern-Zutzendorf					
Obersoultzbach					
Otterthal					
Otterswiller					
Petersbach					
Pfalzweyer					
Printzheim					
Puberg/Sandel					
Reipertswiller					
Reutenbourg					
Reinhardsmunster					
Riedheim					
Ringendorf					
Rosteig					
Saessolsheim					
Saverne RD 1004, Bouc d'Or, Côte de Saverne, Haut-Barr, Sources, Roseraie, Garenne, Stambach					
Saverne Centre ville, Zornhoff, Océanide, Stade Fetter					
Schalkendorf					
Schillersdorf					
Schoenbourg					
Schwenheim					
Singrist					
Sparsbach					
Saint-Jean-Saverne					
Steinbourg					
Struth					
Thal-Marmoutier					
Tieffenbach					
Uttwiller					
Waldolwisheim					
Weinbourg					
Weiterswiller					
Westhouse-Marmoutier					
Wimmenau					
Wingen-sur-Moder					
Wolschheim					
Zehnacker					
Zittersheim/Moderfeld					

Les collectes seront assurées les jours fériés, à l'exception des dates suivantes :

- 1^{er} mai 2020 décalé au 2 mai 2020
- 25 décembre 2020 décalé au 26 décembre 2020
- 1^{er} janvier 2021 décalé au 2 janvier 2021



Collecte OM : sem. paire sem. paire et impaire



Collecte sélective : sem. paire sem. impaire

DÉCHÈTERIES MOBILES

COMMUNES	FRÉQUENCE	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Dossenheim	1 ^{er} mercredi	2	5	4	1	6	3	1	5	2	7	4	2
Petersbach	2 ^e mercredi	8	12	11	8	13	10	8	12	9	14	12	9
Petersbach • 2 ^e passage	4 ^e mercredi					27	24	22	26	23	28		
Wingen/Moder	2 ^e vendredi	10	14	13	11	9	12	10	14	11	9	13	11
Wingen/Moder • 2 ^e passage	4 ^e vendredi					22	26	24	28	25	23		
Dettwiller	3 ^e lundi	20	17	16	20	18	15	20	17	21	19	16	21
Neuwiller/Saverne	3 ^e vendredi	17	21	20	17	15	19	17	21	18	16	20	18

Jours où les déchèteries mobiles sont décalées

1 ^{er} janvier (Jour de l'An) décalé au	2
10 avril (Vendredi Saint) décalé au	11
08 mai (Victoire 1945) décalé au	9
11 novembre (Armistice) décalé au	12



COMMENT TRIER ? SUIVEZ LE GUIDE !



DANS LE BAC JAUNE, QUE TRIEZ-VOUS ?

Papiers, cartons, flacons en plastique et emballages métalliques à déposer en vrac (sans sac). Ne pas compacter les bouteilles de haut en bas, ne pas emboîter ni rincer les déchets.



Les papiers et cartons vides



Les bouteilles et flacons en plastique



Les emballages et petits objets en aluminium



Les emballages en métal



Les briques alimentaires

Bien trier les plastiques

Sur notre territoire, seuls les bouteilles et flacons vides sont recyclés. Les autres plastiques sont à mettre dans le bac orange.

Interdits :



Les mouchoirs, l'essuie-tout



Les films, sacs et barquettes en plastique



Le polystyrène



Tous les pots en plastique (yaourt, crème, compote...)



DANS LE BAC ORANGE, QUE JETEZ-VOUS ?

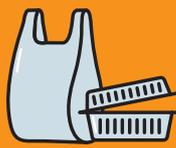
Ordures ménagères non recyclables, emballages et films plastiques, barquettes, sacs poubelles, pots de yaourt, déchets alimentaires.



Les déchets alimentaires



Les pots en plastique (yaourt, crème, compote...)



Les films, sacs et barquettes en plastique



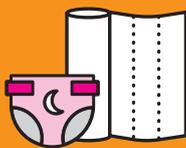
Le polystyrène



La vaisselle cassée



Les gobelets et couverts jetables



Les mouchoirs, l'essuie-tout, les couches



Les ampoules à incandescence et halogènes

Interdits :



Les cartouches d'encre



Les solvants, peintures, colles



Les produits phytosanitaires



Les petits électroménagers



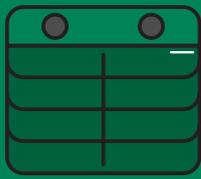
Les piles, ampoules basse conso. et LED



Les déchets de soin, médicaments

Et tous les produits portant ce logo





DANS LE CONTENEUR VERRE, QUE DÉPOSEZ-VOUS ?

Verre d'emballage sans capsule ni couvercle, bouchon et autre fermeture. Il n'est pas nécessaire de les rincer.



Le verre teinté



Le verre transparent (bouteilles, bocaux...)

Interdits :



Les bouchons et capsules



Les ampoules électriques



La vaisselle



Les miroirs et vitres



Les pots de fleurs



DANS LES COLLECTEURS TEXTILES, QUE DÉPOSEZ-VOUS ?

Tous les textiles propres et secs, même usés ou troués, et les chaussures attachées par paires, le tout dans un sac bien fermé.



Les vêtements



Le linge de maison



Les chaussures attachées par paires

Interdits :



Les articles souillés par des produits chimiques (solvants, peintures)



Les articles mouillés

Où déposer ces textiles et chaussures ?

- dans les antennes locales d'associations
- dans les déchèteries (Ingwiller et Marmoutier)
- dans les conteneurs des collecteurs agréés par Éco-TLC portant ce logo. Trouvez tous les points d'apport sur lafibredutri.fr



DANS VOTRE BIOSEAU, QUE DÉPOSEZ-VOUS ?

Expérimentation Biodéchets en cours dans certaines communes seulement*



Les fruits et légumes (épluchures et périmés)



Les restes de repas (y compris viandes et poissons **cuits** en quantités résiduelles)



Les pains et céréales



Les bouquets de fleurs fanées



Les coquilles d'œufs



Le marc de café et les sachets de thé (en papier)

Presque tous les déchets alimentaires générés en cuisine

* communes concernées : Bouxwiller, Dettwiller, Dossenheim-sur-Zinsel, Eckartswiller, Haegen, Hattmatt, Ingwiller, Landersheim, Marmoutier, Monswiller, Neuwiller-lès-Saverne, Otterswiller, Saessolsheim, Saverne, Steinbourg, et Wingen-sur-Moder.

Interdits :



Les os, viandes et poissons crus, coquillages et crustacés



Les huiles



Les emballages, films plastiques, capsules de café



Les laitages

Vous videz ensuite le contenu de votre bioseau dans un des points d'apport volontaire.

Pour savoir où se trouve votre point d'apport volontaire, consultez la carte sur www.smictomdesaverne.fr.

Si votre commune n'est pas concernée, pensez au compostage pour traiter vos biodéchets.

DÉCHÈTERIES FIXES

Les entrées sont autorisées jusqu'à 10 minutes avant la fermeture.
Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

Pour tout renseignement complémentaire :

Smictom de la région de Saverne
10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne •
smictom@smictomdesaverne.fr

Ingwiller

Lundi au vendredi : 10h-12h et 13h-18h
Samedi : 9h-18h

Saverne et Marmoutier

Lundi : 10h-12h et 13h-18h Mardi au vendredi : 13h-18h
Samedi : 9h-18h

Point déchets verts - Dettwiller

Lundi au samedi : 9h-12h et 13h-17h
Fermeture le samedi après-midi de décembre à février
Ouverture les mercredis jusqu'à 18h d'avril à octobre.



Enlèvement à la demande

Un service d'enlèvement à la demande concernant les encombrants, équipements électriques et électroniques et ferrailles (hors pièces de carrosserie, mécanique ou vélos) est assuré pour 30€ / m³, dans la limite d'1 m³. Contactez le Smictom.

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Déchèterie mobile

Les bennes stationnent temporairement dans votre commune.
Vous remettez les déchets concernés à l'agent de collecte.

Déchèterie fixe

Lieu clos, aménagé et gardienné.
Vous apportez les déchets concernés pendant les horaires d'ouverture.

Ampoules à économie d'énergie, piles	quantité limitée à l'utilisation domestique	
Batteries		quantité limitée à l'utilisation domestique
Bois traité ou non (hors traverses)	< 1m ³ par dépôt	
Boîtes de conserve et canettes métalliques		acceptées
Capsules de type Nespresso™ en aluminium		acceptées
Cartouches d'imprimante		acceptées
Déchets amiante-ciment sans produit floculé ou pulvérulent		2m ² max. filmés étanches (part. uniquement)
Déchets toxiques (peintures, solvants, phytosanitaires)	quantité limitée à une utilisation ménagère normale	
Déchets verts	< 1m ³ par dépôt, dimensions maxi. : 1m	
Déchets occasionnels incinérables	< 1m ³ par dépôt, dimensions maxi. : 60 x 60 x 60cm	
Encombrants	< 1m ³ par dépôt	
Équipements électriques ou électroniques		électroménager, HIFI, téléphone...
Ferrailles (sauf pièces mécaniques et carrosseries)		< 1m ³ max. par dépôt.
Gravats	< 1m ³ par dépôt (bricolage familial)	
Huiles alimentaires	< 10 litres par apport. Huiles de fritures et huiles alimentaires	
Huile de vidange	< 10 litres par apport	
Meubles en état ou cassé (quel que soit le matériau)		Déchèterie d'Ingwiller ou Marmoutier
Papiers, cartons, carton ondulé brun		< 1m ³ par dépôt sans plastique, bois, polystyrène
Plâtre		accepté
Radiographies médicales		acceptées
Textiles, linge, chaussures		Déchèterie d'Ingwiller ou Marmoutier
Verre d'emballage		< 1m ³ par dépôt

REFUSÉS EN DÉCHÈTERIE : ordures ménagères • gravats et déblais de terrassement de chantiers et de travaux publics • produits pulvérulents • câbles > 3m, bâches > 5m² • matières en état de décomposition ou de combustion lente • produits chimiques ou dangereux des entreprises • déchets des activités de soin et médicaments • cadavres d'animaux

DÉMARCHES ET CONTACT

Pour toutes vos démarches ou questions :



PENSEZ INTERNET :

www.smictomdesaverne.fr
smictom@smictomdesaverne.fr



PASSEZ NOUS VOIR :

au Smictom de la Région de Saverne

- les lundis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- les mardis, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h
- les mercredis de 8h à 12h



APPELEZ-NOUS :

au 03 88 02 21 80



Vous déménagez ?

Contactez impérativement le Smictom qui vous renseignera sur la procédure à suivre.



avec le soutien de



SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne